



LA Journée du 21 juin 2010.
Résidence internationale
44 Rue Louis Lumière. 75020 PARIS.

La journée du 21 juin 2010 sera certainement une étape importante dans la construction du projet associatif : le contexte qui sera le nôtre dans les années à venir, tel que l'a exposé le préfet Régnier, n'épargnera pas l'ensemble des associations, tant que la réforme lancée en 2008 ne sera pas menée avec cohérence et détermination.

Regroupement volontaire ou non d'associations, baisses budgétaires ne tenant pas compte de la réalité de coûts, insuffisance de pilotage et d'articulation pour permettre l'accès de tous à l'hébergement et au logement, voilà que risquent de connaître les associations comme l'ARAPEJ. La fermeté et la solidité du projet associatif, l'évaluation de la qualité du service rendu aux personnes accueillies sont des éléments de nature à ne pas se replier sur soi, à aller de l'avant et à être mieux armé face à ces enjeux.

Après tout, la situation était-elle meilleure lorsque l'ARAPEJ s'est créée en 1976 ? Tout semblait à faire et la tâche immense. En 1976, le mouvement était celui de la critique de l'Etat, de l'indignation contre ce qui était insupportable dans le sort fait aux gens.

L'ARAPEJ de 2010 poursuit l'ambition de transformation de la société, de construire le vivre ensemble. Quelles en sont les étapes ? Cela oblige à :

- mener l'analyse de la communauté politique dans son ensemble, aussi bien prendre en compte la dimension sécuritaire et de contrôle dans laquelle tous sont pris que promouvoir et défendre les valeurs qui permettent de bien agir,
- élaborer un positionnement critique, voire agir à contre-courant,
- savoir rendre visible ce que l'ARAPEJ fait et pense.

Cette analyse trouve son application dans la relation entre les personnes accueillies et les travailleurs sociaux : l'accompagnement repose sur une relation d'égalité et présuppose que l'accompagnateur envisage constamment qu'il pourrait être à la place de la personne accompagnée. Le sens et le contenu de cet accompagnement doivent pouvoir se discuter avec les personnes accueillies. Même si celles-ci demandent avant tout des compétences techniques, ce débat collectif doit être organisé. Tout ceci doit tendre à ce que les personnes puissent un jour dire qu'elles sont reconnaissantes de ne rien devoir à l'ARAPEJ.

Marie BROSSY PATIN
Présidente.